

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Entre

Mme Sylvie BAC, résidant au 1 chemin des Camélias, 56450 Surzur, agissant en tant qu'auto-entrepreneur, enregistré sous le numéro SIRET 51212203700033 (ci-après le « Prestataire »).

D'une part,

Et

Mr/Mme, résidant au (ci-après, « le Client »),

D'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Le Prestataire, artiste-peintre, propose des prestations de cours de peinture (ci-après les Prestations) au Client.

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les CGV) déterminent les droits et obligations des Parties dans le cadre de la vente des Services proposés par le Prestataire.

Article 2 : Dispositions générales

1. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes CGV et les accepter sans restriction ni réserve.
2. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.
3. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.
4. Le Client s'engage à venir aux sessions qu'il a choisi conformément à l'Article 3 avec les fournitures demandées par le Prestataire et listées en Annexe 1 des présentes CGV. Le Client s'engage par conséquent à ne pas acheter les fournitures pendant les sessions, afin de ne pas perturber les sessions en question. A défaut, le Prestataire se réserve le droit d'exclure le Client de la session en cours, aux torts du Client.

Article 3 : Conditions d'inscription et sessions des Prestations

1. Le Client peut (i) soit s'inscrire pour un trimestre compris entre le 9 septembre 2019 et Le 30 juin 2020 inclus, (ii) soit s'inscrire ponctuellement pour un cours sous réserve de réserver ledit cours au minimum quinze (15) jours à l'avance et sous réserve des places disponibles.

2. En cas d'inscription pour un trimestre, le Client devra, au moment de l'inscription, choisir une session parmi celles proposées par le Prestataire. Une fois le choix effectué au moment de l'inscription, le Client ne pourra modifier son choix qui sera donc ferme et définitif.
3. Les sessions proposées par le Prestataire sont de 2h et ont lieu le lundi ou le mardi, de 10h à 12h, de 14h à 16h ou de 16h15 à 18h15.
4. Les Prestations étant valables pour une année scolaire, n'auront lieu pendant les vacances scolaires de la zone du lieu des Prestations.

Article 4 : Prix

1. Le prix des Prestations est indiqué en Euros toutes taxes comprises.
2. Dans le cas d'une inscription au trimestre pour l'une des sessions mentionnées à l'Article 3.3 ci-dessus, le Client paiera au Prestataire la somme de deux cent euros (200 €) au moment de l'inscription, soit comptant et en espèces soit en fournissant 2 à 3 chèques maximum au Prestataire.
3. Dans le cas d'une inscription ponctuelle dans les conditions mentionnées à l'Article 3.1 ci-dessus, le Client paiera au Prestataire la somme de vingt-cinq euros (25 €) comptant au moment de l'inscription.
4. Sauf cas de décès ou de maladie grave et sur justificatifs, les Prestations non prises ne seront ni remboursées ni échangées ni reportées.

Article 5 : Lieu des Prestations

Les Prestations auront lieu au sein du magasin ARTEÏS situé Zone de, Kerthomas, 56000 Vannes.

Article 6 : Résiliation du contrat

1. En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, les présentes CGV seront résiliées de plein droit par le Prestataire. Les sommes restant dues au titre des Prestations deviendront immédiatement exigibles si le Prestataire n'opte pas pour la résiliation des présentes CGV.
2. Dans le cas où ARTEIS retirerait l'autorisation d'occuper ses locaux au Prestataire pour les Prestations, le Prestataire pourra résilier les présentes CVG sans que cette résiliation ne constitue une faute de la part du Prestataire ni n'autorise le Client à réclamer d'éventuelles indemnités en résultant, autre que le remboursement des Prestations qui ne seront pas fournies par le Prestataire.

Article 7 : Intuitu Personae

Les Parties conviennent que les présentes CGV sont conclues en considération de la personne du Client et de la personne du Prestataire. En aucun cas, les Prestations ne peuvent cédées ou transférées à un tiers.

Article 8 : Droits de propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du Prestataire. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV au Client.

Article 9 : Nullité et modification du contrat

1. Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les Parties.
2. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des Parties.

Article 10 : Responsabilités

1. Chaque Partie est responsable pour toute perte ou dommage corporel sur elle-même ou sur ses propres biens, quelle qu'en soit la cause et renonce à recours contre l'autre Partie à ce titre.

Fait à..... le..... en double exemplaire,

Signature du Client :

2. Dans tous les cas, la responsabilité du Prestataire au titre des CGV est limitée au montant payé par le Client.

Article 11 : Protection des données personnelles

1. Les informations personnelles du Client recueillies par le Prestataire au titre des présentes CGV ne seront traitées ou utilisées que dans la mesure où cela est nécessaire à l'exécution des Prestations.
2. Le responsable du traitement de ces informations personnelles sera uniquement le Prestataire.
3. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

Article 12 : Droit applicable

Tout différend relatif aux présentes devra d'abord être résolu à l'amiable. Si dans un délai de vingt (20) jours à compter de la notification par l'une des Parties à l'autre d'un différend, ce dernier relèvera de la compétence du tribunal de commerce de Vannes.

Article 13 : Communications

1. Le Client pourra contacter le Prestataire aux coordonnées suivantes :

Mme Bac Sylvie
2 chemin des Camélias
56450 Surzur
09 81 01 17 20

2. Le Prestataire pour contacter le Client aux coordonnées suivantes :

Mr/Mme
.....
.....
.....

Signature du Prestataire :

Annexe 1 : Fournitures

1 bloc papier toilé (créa par exemple)

1 toile 8 F

Gesso

Liquin original fine details

White spirit

Pinceaux :

Lot de pinceaux pointe ronde et fine (taille variables du N° 2 au N° 14)

Lot de pinceaux plats (Tailles variables Du N° 2 au N° 14)

2 spalter plat N° 50

crayons graphite HB (porte mine à,5mm)

gomme

1 palette en bois rectangulaire

Peintures Winsor & Newton Alkyd:

Jaune cadmium

Jaune citron

Jaune Winsor

Vert de vessie

Vert Olive

Vert phtalo (jaune)

bleu outremer

bleu de cobalt

bleu céruléen

Violet dioxazine

ocre jaune

terre ombre naturelle

terre ombre brulée

terre sienne naturelle

terre sienne brulée

rouge vermillon

rouge cadmium foncé

gris de pannes

blanc

Peintures acryliques:

terre sienne naturelle

terre sienne brulée

vert de vessie

bleu outremer

terre ombre naturelle

plusieurs contenants pour les produits (pots en verre avec couvercle type confiture)

des chiffons

1 chevalet (voir en magasin)

des modèles à reproduire